VINCENNES M&B NOTAIRES
Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT

Notaires

4 avenue de Paris
94300 VINCENNES

etude.mesnager@paris.notaires.fr

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société d'exercice libéral par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 500 euros (cinq cents euros) représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée ABL, SAS en formation dont le siège social sera situé à 47 Rue Vivienne 75002 Paris FRANCE ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 16/06/2026.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

  - Arthur Lucien Henri Biron, la somme de 100 euros ;
  - Benoît Bernabé Semelet, la somme de 200 euros ;
  - Louis Marie Etienne Peillon, la somme de 200 euros.

Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 13/12/2026 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le 18 JUIN 2026

Me Antoine BASSOT

Valérie MESNAGER - Antoine BASSOT
VINCENNES M&B NOTAIRES
4, Avenue de Paris - 94300 Vincennes

Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse formalites.92074@paris.notaires.fr